



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# CHAMPION IRON TIENDRA UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES ACTIONNAIRES EN FORMAT VIRTUEL

**Montréal, le 12 août 2020** - Champion Iron Limited (TSX : CIA) (ASX : CIA) (« Champion » ou la « Société ») annonce que son assemblée générale annuelle des actionnaires (l'« assemblée ») aura lieu en format virtuel le jeudi 27 août 2020 à 18 h 00 HAE (heure de Montréal) / vendredi 28 août 2020 à 8 h 00 HNEA (heure de Sydney). La Société a expédié des copies de l'avis de convocation à l'assemblée, de la circulaire d'information de la direction et des autres documents afférents (les « documents de l'assemblée ») à ses actionnaires. Les documents de l'assemblée sont aussi disponibles sous le profil de la Société sur SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com), auprès de l'ASX à l'adresse : [www.asx.com.au](http://www.asx.com.au) et sur le site Web de la Société à l'adresse : [www.championiron.com](http://www.championiron.com).

En raison des impacts sans précédent et toujours bien présents de la pandémie de COVID-19, des orientations et des restrictions imposées par les gouvernements en lien avec la pandémie et des directives de santé publique limitant les rassemblements en personne, l'assemblée aura lieu en format virtuel, sous la forme d'une webdiffusion en direct accessible à l'adresse : <https://web.lumiagm.com/129465285> ou via l'application Lumi AGM. Des instructions détaillées permettant aux actionnaires de s'inscrire et de participer à l'assemblée sont fournies dans les documents de l'assemblée. Afin d'accéder à l'assemblée virtuelle, les actionnaires auront besoin d'une connexion Internet et d'un appareil muni d'un accès Internet.

### Les détails de l'assemblée sont indiqués ci-dessous :

Date :	Jeudi 27 août 2020 (Montréal) / Vendredi 28 août 2020 (Sydney)
Heure :	18 h 00 HAE (heure de Montréal) / 8 h 00 HNEA (heure de Sydney)
Accès à l'assemblée virtuelle :	<a href="https://web.lumiagm.com/129465285">https://web.lumiagm.com/129465285</a> ou via l'application Lumi AGM (les instructions pour y accéder sont fournies dans les documents de l'assemblée)

### À propos de Champion Iron Limited

La Société, par l'entremise de sa filiale Minerai de fer Québec inc., détient et exploite le complexe minier du Lac Bloom, situé à l'extrémité sud de la Fosse du Labrador, à environ 13 km au nord de Fermont, Québec, et à proximité d'autres producteurs de minerai de fer établis. La mine du Lac Bloom est une mine à ciel ouvert, où l'extraction se fait à l'aide de pelles et de camions, avec un concentrateur d'où le concentré de minerai de fer est expédié par rail, initialement sur le chemin de fer du Lac Bloom, jusqu'au port de chargement situé à Sept-Îles, Québec.

La Société a fait l'acquisition des actifs du Lac Bloom alors que ces derniers étaient sous la protection de la Loi sur la faillite en avril 2016 et suivant la publication d'une étude de faisabilité le 16 février 2017, la Société a remis en service la mine du Lac Bloom en février 2018, pour expédier son premier chargement de minerai de fer le 1<sup>er</sup> avril 2018. En juin 2019, la Société a publié une étude de faisabilité portant sur la phase II d'expansion qui envisage de doubler la capacité globale du Lac Bloom, de 7,4 Mtpa à 15 Mtpa. Le 16 août 2019, la Société a acquis la participation

en capitaux propres de 36,8 % d'Investissement Québec dans Minerai de fer Québec inc., de telle sorte qu'elle détient maintenant 100 % de Minerai de fer Québec inc., propriétaire de la mine du Lac Bloom. Investissement Québec est le successeur de Ressources Québec inc., qui détenait la participation en capitaux propres dans Minerai de fer Québec inc. au moment de la transaction.

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

Michael Marcotte  
Vice-président, Relations avec les investisseurs  
514-316-4858, poste 128  
[info@championironmines.com](mailto:info@championironmines.com)

*Pour plus d'informations à propos de Champion Iron Limited, veuillez visiter notre site Web à l'adresse : [www.championiron.com](http://www.championiron.com)*

La diffusion du présent communiqué de presse a été autorisée par David Cataford, chef de la direction de Champion Iron Limited.

**Énoncés prospectifs**

Le présent communiqué de presse renferme certains renseignements et énoncés qui peuvent constituer ou être considérés comme des « renseignements prospectifs » au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement désignés comme des « énoncés prospectifs » dans les présentes). Excepté les énoncés de faits historiques, tous les énoncés dans le présent communiqué de presse concernant des événements futurs, des développements ou des réalisations que Champion s'attend à voir se réaliser, y compris les attentes de la direction concernant (i) la croissance de la Société; (ii) l'augmentation de la capacité et de la fiabilité de l'usine; (iii) la phase II d'expansion de la mine du Lac Bloom; et (iv) la future capacité d'exploitation estimative de la mine du Lac Bloom, sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui sont généralement, mais pas toujours, identifiés par l'emploi de verbes comme « planifie », « s'attend à », « table sur », « estime », « prévoit », « prédit », « projette », « perçoit », « a l'intention de », « anticipe », « vise » ou « croit », et à l'emploi de termes comme « plan », « potentiel », « perspective », « prévision », « estimation », « projections », « cibles », « continue », ou toute version analogue de ces verbes et termes, y compris leurs négatifs, ou qui énoncent que certaines actions, événements ou résultats « peuvent », « doivent », « pourraient », « devraient », « pourront » ou « devront » survenir, se réaliser ou être entrepris. Bien que Champion croie que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs sont basées sur des hypothèses raisonnables, de tels énoncés prospectifs sont sujets à des risques, incertitudes et autres facteurs connus et inconnus, dont la plupart sont hors du contrôle de la Société, ce qui peut faire en sorte de faire varier substantiellement les résultats, performances ou accomplissements réels de la Société par rapport à ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Des facteurs susceptibles de causer de telles variations entre les résultats réels et ceux exprimés dans les énoncés prospectifs incluent, sans s'y limiter : les résultats des études de faisabilité; les changements aux hypothèses utilisées pour préparer les études de faisabilité; des retards dans le projet; la disponibilité continue de capital ou de financement ainsi que l'état général de l'économie, du marché et des affaires; les incertitudes générales économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs du minerai de fer; des défaillances des usines, des équipements ou des procédés à opérer tel que prévu; des retards dans l'obtention d'approbations gouvernementales, des permis nécessaires ou dans l'achèvement d'activités de développement ou de construction; les effets de catastrophes et de crises de santé publique, incluant l'impact de la COVID-19 sur l'économie mondiale, le marché du minerai de fer et les opérations de Champion Iron Limited; ainsi que les facteurs traités dans la section intitulée « Facteurs de risque » dans la notice annuelle 2020 de la Société et les risques et incertitudes traités dans le communiqué de presse de la Société pour l'exercice terminé le 31 mars 2020 et le rapport de gestion pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2020, lesquels sont disponibles sur SEDAR à l'adresse : [www.sedar.com](http://www.sedar.com) et auprès de l'ASX à l'adresse [www.asx.com.au](http://www.asx.com.au). Les énoncés prospectifs dans le présent communiqué de presse sont fondés sur des hypothèses jugées raisonnables de l'avis de la direction et ne sont valides qu'en date du présent communiqué de presse ou aux dates spécifiées dans lesdits énoncés. Champion met en garde le lecteur à l'effet que la liste de risques et d'incertitudes ci-dessus n'est pas exhaustive. Les investisseurs et les autres lecteurs devraient considérer les facteurs ci-dessus avec attention, ainsi que les incertitudes qu'ils représentent et les risques qu'ils comportent. Les énoncés prospectifs comportent des risques inhérents, des incertitudes et d'autres facteurs qui ne peuvent être prédits ni contrôlés par la Société.

Les énoncés prospectifs contenus dans les présentes sont faits en date du présent document, ou à la date ou aux dates spécifiées dans lesdits énoncés. Champion n'assume aucune obligation de publier une mise à jour ou de réviser d'une quelconque façon l'un ou l'autre des énoncés prospectifs contenus dans les présentes, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou autres circonstances, sauf si requis par la loi. Si la Société publie une mise à jour de l'un ou de plusieurs des énoncés prospectifs, l'on ne doit pas supposer que d'autres mises à jour suivront à propos de ces énoncés prospectifs ou d'autres énoncés prospectifs.